Distr.
GÉNÉRALE

CES/SEM.41/7 (Summary)
3 février 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS

OFFICE DE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)

ORGANISATION INTERNATIONALE
DU TRAVAIL

Séminaire conjoint CEE-EUROSTAT-OIT
sur la mesure de la qualité de l'emploi
(Genève, 3-5 mai 2000)

Thème 2

Statistiques relatives aux horaires de travail et à l'organisation du temps de travail : aperçu des questions et de quelques expériences

Communication sollicitée présentée par le Bureau international du Travail

Résumé

La présente communication expose quelques-unes des questions conceptuelles, des variables et des typologies qui sont pertinentes pour la production de statistiques sur les horaires de travail et l'organisation du temps de travail. Elle se fonde en partie sur les résultats de deux études commanditées par l'OIT en 1999. L'une des études consistait à examiner les statistiques sur l'organisation du temps de travail disponibles dans quatre pays de l'OCDE (Allemagne, États-Unis, Italie et Royaume-Uni) et à faire des recommandations sur la possibilité et les moyens d'améliorer ces statistiques et de les produire à intervalles réguliers, pour décrire les différences en matière d'organisation du temps de travail entre différentes catégories de travailleurs et pour suivre l'évolution de l'organisation du temps de travail. Dans l'autre étude, on a examiné dans quelle mesure les actuelles enquêtes sur l'utilisation du temps peuvent être employées pour décrire l'organisation du temps de travail et les questions que cela soulève. Ces études ont conclu notamment que les enquêtes sur l'utilisation du temps fournissent

GE.00-30268 (F)

effectivement beaucoup de renseignements sur l'organisation du temps de travail, même lorsque les activités qui se déroulent durant les périodes ouvrées ne sont pas décrites, et qu'il faut poursuivre l'analyse afin d'établir des critères pour définir les heures de travail de base et les modalités d'organisation du temps de travail qu'implique cette définition. Une des conclusions qu'on peut tirer de l'analyse de deux pays dans lesquels plusieurs enquêtes sur l'utilisation du temps ont été faites est que les épisodes de travail tendent à correspondre de plus en plus aux heures de travail de base définies. Cela contredit l'idée courante, fondée sur des données anecdotiques, que le nombre relatif de personnes qui ne travaillent que durant les heures de base a diminué. Cependant, toutes les enquêtes sur l'utilisation du temps qui ont été analysées montrent qu'il y a de nettes différences entre pays et entre catégories de travailleurs à l'intérieur d'un même pays en ce qui concerne l'organisation du temps de travail.